

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 mars 2015

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2015-3-6-4

**Service consulté**

**ABATTOIR DÉPARTEMENTAL  
INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 2015**

Résumé : Le fonctionnement de l'abattoir de proximité de CERNAY est assuré par une société d'exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Ce contrat stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien sont à la charge du Département.

Lors de la réunion du 21 novembre 2014, la Commission Consultative de l'Abattoir a décidé de concentrer les investissements 2015 sur le renforcement et la mise aux normes de l'installation de production de froid.

Une expertise du circuit froid, mandatée par le Département, a permis de définir et de chiffrer les travaux à entreprendre, soit 92 400 €TTC ; ces propositions sont présentées dans le présent rapport et soumises à votre approbation.

Une somme de 18 000 € devra être affectée à la mise aux normes des conduites d'alimentation en eau chaude sanitaire situées à l'extérieur du bâtiment.

Enfin, il est prévu de provisionner une somme de 30 000 € pour les travaux de gros entretiens incombant au propriétaire.

**Préambule**

Le fonctionnement de l'abattoir départemental du Haut-Rhin est assuré depuis sa mise en service en juin 2006 par un exploitant dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP). Le premier contrat de DSP était arrivé à échéance en juin 2014 et, après la procédure de mise en concurrence prévue par le code général des collectivités territoriales, le Département a renouvelé sa confiance à l'exploitant historique pour une nouvelle période de 8 ans.

L'exploitant est une Société par Actions Simplifiées (SAS) qui a été créée spécifiquement et uniquement pour exploiter l'abattoir. Cette société est composée d'éleveurs, d'associations (association des Fermes Auberges, association « Bienvenue à la ferme », association des usagers de l'abattoir...), de bouchers et de simples particuliers.

La société d'exploitation compte environ 2 000 usagers et le tonnage annuel abattu progresse d'année en année et a dépassé 1 050 tonnes en 2014.

Cet outil est devenu indispensable pour les éleveurs haut-rhinois ; les prestations de découpe et de conditionnement proposées par l'exploitant ont permis le développement des filières de vente directe du producteur au consommateur. La valorisation des produits permet de garantir des revenus aux éleveurs et ainsi de conserver les surfaces en herbe qui contribuent à la lutte contre les coulées de boue, à la limitation des intrants dans le sous-sol et la nappe...

### **Investissements 2015**

Les dispositions de l'article 25 du contrat de DSP stipule que les investissements, les travaux de gros entretien et les mises aux normes réglementaires incombent au propriétaire de l'abattoir, c'est-à-dire au Département.

Lors de la réunion de la Commission Consultative de l'abattoir en date du 21 novembre 2014, présidée par M. Rémy WITH, il a été décidé de porter les efforts d'investissement sur le renforcement et la mise aux normes de l'installation de production de froid ; durant les mois de fin d'année, les volumes d'abattage dépassent en effet les capacités de refroidissement des carcasses disponibles et la réglementation, qui impose de ramener leur température à moins de 5° en 24 heures, ne peut pas être respectée. Il a également été nécessaire de faire réaliser des travaux d'urgence au courant de l'été suite à des fuites sur ce réseau.

Aussi, fin 2014 le Département avait mandaté un expert pour définir et estimer les travaux à entreprendre ; selon cette étude, il est proposé de réaliser les travaux suivants :

✓ Groupe de réfrigération supplémentaire

Il est projeté de mettre en œuvre un deuxième groupe de réfrigération pour répondre aux besoins en froid actuels ; il sera dédié à la climatisation des ateliers et aux chambres de stockage qui requièrent une température moins froide que les chambres de ressuage. Ce groupe sera surdimensionné pour anticiper des besoins en froid d'une éventuelle création d'un atelier de transformation de la viande.

✓ Renforcement des collecteurs de transport des fluides frigorigènes

Il y a lieu de renforcer les canalisations de transport des fluides afin d'éviter des vitesses excessives et de limiter les pertes de charge ; ces travaux comprennent tous les raccordements nécessaires aux installations existantes ainsi qu'au nouveau groupe cité ci-dessus.

✓ Nouveau réservoir d'expansion des fluides, sonde et télégestion

Le réservoir d'expansion des fluides actuel se présente sous la forme d'un cylindre horizontal de 3,50 mètres de long et de 0,25 mètre de diamètre ; cette position horizontale ne permet pas de détecter rapidement les fuites du fréon. Dans le cadre de son renforcement, il est prévu la mise en œuvre d'un réservoir vertical équipé d'une sonde de détection de niveau reliée à la supervision et au transfert d'alarme.

✓ Variateur de vitesse sur le groupe de réfrigération actuel et station de régulation

Il est prévu d'équiper un des groupes compresseur actuel d'un variateur de vitesse afin d'éviter les « à-coups » et la marche par « tout ou rien ». La variation de vitesse permettra d'ajuster la production de froid exactement à la demande évitant ainsi les coups de béliet qui sont à l'origine de fuites des canalisations. Les évaporateurs des chambres froides de ressuage seront dotés d'une station de régulation qui réduira elle aussi les coups de béliet sur les installations.

✓ Maîtrise d'œuvre et dossier de déclaration

Il est envisagé de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé dans le domaine du froid qui assurera l'établissement du dossier de consultation des entreprises, le suivi et la réception des travaux ; il établira également les dossiers de déclaration réglementaires.

### **Montant estimatif des investissements**

✓ Groupe de réfrigération supplémentaire	34 400 € HT
✓ Renforcement des collecteurs des fluides frigorigènes	14 500 € HT
✓ Nouveau réservoir d'expansion des fluides, sonde et télégestion	11 000 € HT
✓ Variateur de vitesse et station de régulation	9 000 € HT
✓ Maîtrise d'œuvre et dossier de déclaration	<u>8 100 € HT</u>
Total HT	77 000 € HT
<b>Total TTC</b>	<b>92 400 € TTC</b>

### **Autres investissements**

- ✓ Circuit « froid » : pose d'évaporateurs en acier inoxydable (travaux à réaliser en cas d'urgence non inclus dans l'enveloppe financière 2015)

Certaines chambres froides, notamment le local de conservation des peaux et les locaux déchets, présentent des atmosphères agressives qui entraînent un vieillissement accéléré des parties métalliques des évaporateurs. Il est proposé, dès lors qu'ils présenteront des fuites, de remplacer les 5 évaporateurs situés dans ces chambres froides par des évaporateurs en acier inoxydable pour un montant estimé à 34 000 € TTC.

- ✓ Circuit « chaud » : modification de l'installation de la distribution d'eau chaude (travaux à réaliser dès que possible mais non inclus dans l'enveloppe financière 2015)

Un diagnostic réalisé fin 2014 a mis en évidence des travaux à réaliser en urgence sur le système de distribution d'eau chaude qui porteront principalement sur le remplacement de portions de conduite sur la colonne principale extérieure, l'isolation thermique, les cordons électriques de protection... Le montant de ces travaux est aujourd'hui estimé à 18 000 € TTC.

### **Travaux imprévus de gros entretien**

Un marché à bons de commandes a été passé avec un prestataire de service pour faire face à des réparations urgentes, nécessitant une intervention immédiate. Le montant prévisionnel de ces dépenses est de 20 000 €.

Les réparations incombant au propriétaire mais n'entraînant pas de panne bloquante feront l'objet de consultations spécifiques pour chacune d'elles.

### **Pré inscriptions budgétaires**

Un montant de 120 000 € d'Autorisation de Programme (AP) et 100 000 € de Crédits de Paiement (CP) est prévu au Budget Primitif 2015 pour les investissements et acquisitions pour l'abattoir départemental. Un montant de 30 000 € est également proposé pour des travaux d'entretien.

**Les imputations budgétaires proposées sont les suivantes :**

- Travaux : Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 21351,
- Acquisitions : Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 2157,
- Frais d'insertions : Programme C141 - Chapitre 20 – Fonction 928 - Nature 2033,
- Dépenses de gros entretien : Programme C641 - Chapitre 011 – Fonction 928 – Nature 61558.

En conclusion, il vous est proposé d'affecter 100 000 € d'Autorisation de Programme pour l'ensemble des travaux et des acquisitions, y compris ceux de gros entretien non prévisibles à ce jour, et d'approuver le programme des travaux de renforcement et de mise aux normes détaillé ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER